LES VARIÉTÉS DE DEMAIN

Communiqué de presse

Nouvelles techniques génomiques

Un pas décisif au sein de l'UE : le Conseil et le Parlement surmontent leurs divergences et s'accordent sur un règlement tourné vers l'avenir

Dübendorf, le 4 décembre 2025 – L'association « Les variétés de demain » salue les évolutions au sein de l'UE, qui peuvent servir de modèle à la Suisse. La future réglementation suisse devra être compatible avec les normes internationales tout en garantissant la liberté de choix à tous les niveaux.

Le Conseil de l'UE et le Parlement européen simplifient la procédure d'autorisation des végétaux issus de nouvelles technologies de sélection. Ils prennent également en compte les préoccupations relatives à la propriété intellectuelle et à l'accès aux semences.

La Suisse, et notamment son marché agricole, est fortement interconnectée à l'échelle internationale. L'UE est de loin son principal partenaire commercial. La manière dont l'UE réglemente les nouvelles techniques génomiques a un impact direct sur nous. Des différences de réglementation entraînent immédiatement des obstacles techniques au commerce et une discrimination à l'encontre des producteurs suisses.

Dans ce contexte, l'association « Les variétés de demain » réaffirme ses revendications : la réglementation suisse doit être compatible avec les normes internationales. Les applications équivalentes à la sélection classique et pouvant également se produire naturellement devraient être exemptées des exigences d'évaluation des risques, des réglementations de coexistence et de l'étiquetage obligatoire, jusqu'au produit final, conformément à la réglementation européenne. L'étiquetage obligatoire des semences, tel que réclamé par l'association « Les variétés de demain», permet de mettre en œuvre des solutions industrielles offrant une liberté de choix à l'ensemble de la chaîne de valeur, jusqu'au consommateur.

Pour toute question : Dr. Jürg Niklaus, président, téléphone : 044 545 25 00

Les membres de l'association « Les variétés de demain » sont (par ordre alphabétique) :

Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF), Association suisse du commerce des semences et de la protection des obtentions végétales (Swiss-Seed), Berner Bauern Verband, Blueberry Suisse SA, CI Épeautre, Coopérative Coop, Delley semences et plantes SA, Denner SA, Fédération suisse des betteraviers (FSB), Fédération des coopératives Migros (FCM), Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), Fédération suisse des producteurs de semences (swisssem), fenaco société coopérative, Fruit-Union Suisse (FUS), IP-Suisse, Konsumentenforum (kf), Rheintaler Ribelmais, Swisscofel, Swiss Convenience Food Association (scfa), Union maraîchère suisse (UMS), Union Suisse des producteurs de pommes de terre (USPPT).